

Le fonds norvégien va voter contre la rémunération de 56 milliards de dollars versée par Musk à Tesla

REUTERS • 09/06/2024 à 04:41



Ecouter cet article Le fonds norvégien va voter contre la rémunération de 56 milliards de dollars versée 00:00

((Traduction automatisée par Reuters, veuillez consulter la clause de non-responsabilité <https://bit.ly/rtrsauto>))

(Ajout d'un commentaire de Musk au paragraphe 9) par Louise Rasmussen et Gwladys Fouche

Le fonds souverain norvégien de 1 700 milliards de dollars a déclaré samedi qu'il voterait contre la ratification du plan de rémunération de 56 milliards de dollars du directeur général de Tesla [TSLA.O](#) Elon Musk, qui sera soumis au vote des actionnaires la semaine prochaine, après qu'un juge du Delaware a invalidé ce plan au début de l'année.

Le fonds est le huitième actionnaire de Tesla, selon les données de LSEG.

La rémunération de Musk, la plus importante pour un chef d'entreprise en Amérique, a été approuvée en 2018, mais annulée par un juge plus tôt cette année, qui a déclaré que le montant était injuste pour les actionnaires, le qualifiant de "somme insondable".

Le fonds a déclaré qu'il appréciait "la valeur significative générée sous la direction de M. Musk depuis la date d'attribution en 2018".

Néanmoins, "nous restons préoccupés par la taille totale de l'attribution, la structure compte tenu des déclencheurs de performance, la dilution et le manque d'atténuation du risque lié aux personnes clés", a déclaré Norges Bank Investment Management (NBIM), l'opérateur du fonds.

En 2018, le fonds avait voté contre le paquet.

d'autres", a ajouté NBIM.

Le fonds, qui détient une participation de 0,98 % d'une valeur de 7,7 milliards de dollars selon les données du fonds, a critiqué la rémunération excessive des directeur général.

Répondant à un message publié sur la plateforme de médias sociaux X, M. Musk a déclaré que la décision du fonds n'était "pas cool", ajoutant que si le fonds avait réellement sondé ses électeurs, il aurait découvert "un soutien écrasant en sa faveur"

L'année dernière, a voté contre plus de la moitié des rémunérations des directeur général américains supérieures à 20 millions de dollars, avertissant qu'elles ne correspondaient pas à la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

SYNDICATS

Le fonds a également déclaré qu'il voterait en faveur d'une proposition d'actionnaire demandant à Tesla d'adopter une politique de liberté d'association et de transactions collective, une victoire pour les syndicats qui cherchent à affirmer leur influence sur le constructeur automobile américain.

Ce vote intervient alors que Tesla est toujours confronté à des actions syndicales en Suède , ses mécaniciens étant en grève depuis le 27 octobre, dans le cadre de l'un des plus longs conflits du travail du pays.

Le fonds norvégien , qui détient 1,5 % de toutes les actions cotées en bourse dans le monde, a également soutenu en 2022 une proposition d'actionnaire demandant à Tesla d'adopter une politique de respect des droits des travailleurs, tels que la liberté d'association et la transactions collective.

Le fabricant de véhicules électriques est confronté à une levée de boucliers dans la région nordique de la part des syndicats et de certains fonds de pension en raison de son refus d'accepter la demande de ses mécaniciens suédois pour des droits de transactions collective couvrant les salaires et d'autres conditions.

TEXAS

Le fonds de pension a voté en faveur du transfert de l'État du Delaware au Texas, un vote que Musk a demandé après que le juge du Delaware a invalidé son salaire.

voté en faveur de son élection en 2018, selon les données du fonds.

Les actionnaires de Tesla voteront sur la rémunération de Musk, ainsi que sur la réélection des administrateurs, y compris le frère de Musk , lors de leur assemblée annuelle prévue le 13 juin.

Elon Musk

ISR - ESG

Véhicules électriques

VALEURS ASSOCIÉES

TESLA


177.48 USD NASDAQ -0.26%

REUTERS 

© 2024 Thomson Reuters. All rights reserved. Reuters content is the intellectual property of Thomson Reuters or its third party content providers. Any copying, republication or redistribution of Reuters content, including by framing or similar means, is expressly prohibited without the prior written consent of Thomson Reuters. Thomson Reuters shall not be liable for any errors or delays in content, or for any actions taken in reliance thereon.

"Reuters" and the Reuters Logo are trademarks of Thomson Reuters and its affiliated companies.

2 COMMENTAIRES

 Vous devez être membre pour ajouter un commentaire.
Vous êtes déjà membre ? Connectez-vous
Pas encore membre ? Devenez membre gratuitement



ccondem1

07:55

Exact , stagolee. Sinon, j'aurais moi-même voté "pour" !-)

Signaler un abus

[Voir plus de commentaires \(1\)](#)